

Compte-rendu du premier conseil d'école

Jeudi 8 novembre 2018

Présents :

Les enseignants : Mmes Bret, Cansado, Contat, Marguier, Pecolo, Quézel-Ambrunaz, Ricaud, Stéphan, Viand, Werner et MM Flachet et Viand.

Mme Magnen, adjointe à la vie scolaire et à la culture

Mme Blanc, conseillère municipale en charge de la vie scolaire et de la communication

Mmes Aelion, Cordelle, Duffey, Garancini, Gautreau, Lacoste, Leroy, représentantes élus des parents d'élèves

Excusés : Monsieur Ronchail, Inspecteur de l'Education nationale. R. Clerc, Monsieur Le Maire.

Mr Frerotte, DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), Mmes Artaux-Deloche et Muller, enseignantes et Mme Lacoste, représentante des parents d'élèves

1. Fonctionnement de l'école

- M. Frerotte est absent et pour l'instant non remplacé. Un Délégué Départemental de l'Education Nationale est un élu, bénévole pour 4 ans. Il s'engage à soutenir l'école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

- Conseil d'école : Le conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours après les élections. Il se réunit 3 fois par an. Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 21 mars 2019 à 18h00.

- Effectif et répartition des élèves :

Depuis la rentrée 2018, l'école compte 310 élèves, (26 nouvelles familles sont arrivées sur la commune de Grésy sur Aix) répartis comme suit :

1 CP : 21 élèves (Mr.Viand)	1 CE2 : 26 élèves (Mme Ricaud)
1 CP : 21 élèves (Mmes Viand et Cansado)	1 CE2 : 27 élèves : (Mme Muller)
1 CP : 22 élèves (Mme Contat)	1 CM1 : 30 élèves (Mr Flachet)
1 CE1 : 27 élèves : (Mme Pecolo)	1 CM1 : 30 élèves (Mme Bret)
1 CE1 : 27 élèves (Mmes Cansado et Stéphan)	1 CM2 : 26 élèves (Mme Marguier)
1CE1 :27 élèves (Mmes Quézel-Ambrunaz et Artaux)	1 CM2 : 26 élèves (Mme Werner)

-Suivi des effectifs : l'année prochaine, 52 élèves quitteront l'école pour le collège, 48 GS passeront en CP.

-Les élections :

47,34 % de participation

Résultat du scrutin : 507 électeurs inscrits

240 votants

26 bulletins blancs ou nuls

-Le Règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique :

[La circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014](#)

Il sera distribué mi-novembre, lu dans les classes, signé par les élèves puis signé par les parents.

Les enseignants souhaitent apporter des modifications (**en gras**) concernant **les Articles ci-dessous** :

Article 4 :

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8 h 30 / 11 h 30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

13 h 30 / 16 h 30 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Article 5 :

Sortie des élèves :

En ce qui concerne les élèves en élémentaire, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes et au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui.

Article 12 :

Afin d'éviter tout sur-accident, les élèves ayant subi une intervention chirurgicale récente ou présentant une immobilisation (bandage ou plâtre) devront se présenter dans le hall de l'école (des sièges sont prévus à cet effet juxtaposant le bureau de la Directrice.

Article 17 :

Le nom de l'enfant doit être mentionné sur chaque vêtement (sur l'étiquette par exemple)

A la fin de chaque période, les vêtements non récupérés seront offerts à des associations.

A noter, les dernières modifications 2017(retard et prise de médicament) resteront encore cette année **en caractère gras** afin de sensibiliser les élèves et leurs parents.

2. Projets et actions en faveur des élèves

*- Présentation de l'activité de ski nordique, le matériel, la tenue, le comportement civique à adopter sur les pistes.

<i>Dates</i>	<i>classes</i>	<i>Sorties/projets/lieu</i> <i>x</i>
Parcours éducatifs de santé		
25 et 27 /09	Les élèves du CE1 au CM2 : 9 classes	Rencontres Athlétisme Aix les Bains
15 et 16 /10	Classe de Mme Contat CP et tous les élèves du CE1 au CM2 : 10 classes	Cross inter écoles Aix les Bains 8 élèves se sont distingués en rapportant des médailles
Du 11/09/ au 9/10 Du 16/10 au 30/11 Du 3/12 au 17/01/19	2 classes de CP (Mmes Viand/Cansado et M.Viand) Classe de CP (Mme Contat) et classe de CE1 (Mmes Cansado/Stephano) 2 classes de CE2 (Mmes Muller et Ricaud)	Cycle natation Aqualac : entre 8 à 10 séances 2 fois /semaine
Période 2 Période 3	2 classes de CM2 2 classes de CM1	Cycle « Volley Ball » à l'école Intervenant : Rencontre inter école en fin d'année
Dates à définir Semaine 51	3 classes de CP 3 classes de CE1	Rencontre inter école « Parcours débrouillardise »
3/12	2 classes de CM2 Mardi AM 2 classes de CM1 Jeudi Matin	Préparation au cycle ski nordique (période 3) Intervention à l'école de J. Lasnier monitrice BE de ski nordique *
Parcours citoyen		
2/10	3 classes de CP	Semaine bleue : « rencontre en chansons » intergénérationnelle préparée et accompagnée de Pauline Bertail, intervenante musique
9/10	2 classes de CE2	Projet « de la graine à la graine » en partenariat avec le service espaces verts de la commune
11/11	Elèves de CM2 Liaison CM2/ collègue	Cérémonie du 11 novembre lecture de textes et poèmes
13 et 20/11	2 classes de CE2	Projet écomobilité. Interventions pédagogiques financées par Grand Lac
Parcours d'éducation artistique et culturelle		
19/10	Classes de CE2, CM1 et CM2 : 6 classes	Exposition photographique des œuvres de Rodin « corps éternels » présentée par la compagnie Caravelle en partenariat avec la bibliothèque
8 et 9/11	2 classes de CM1 3 classes de CP	Festival de la Biolle et de la ruralité. Projection du film « le promeneur d'oiseaux » pour les CM1 et « le grand Méchant renard et autres contes » pour les CP
Une séance/mois En décembre	Toutes les classes 10 séances Toutes les classes A cette occasion, les élèves de GS se joindront aux élèves de CP	Séances de bibliothèque avec prêt de livres et lectures offertes Lecture théâtralisée d'un conte de Noël offerte par la compagnie « coup de théâtre »
A partir du 5/11	Toutes les classes 23 séances	Séances de musique avec Pauline Bertail, intervenante musique

-Evaluations nationales: Du 17 au 28 /09, tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales dans les domaines du français et des mathématiques. L'objectif de ces évaluations diagnostiques est d'identifier les élèves les plus en difficultés. Chaque enseignant a saisi les résultats via l'application nationale et a reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de sa classe.

-Activités pédagogiques complémentaires APC :

Des APC « recentrées » toujours organisées par groupes restreints d'élèves (les plus fragiles) mais elles sont dorénavant consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française. Les APC ont débuté le 15/09/2018.

Les APC durent 40 mn et se déroulent tous les jours : De 11h30 à 12h10.

-Les études surveillées : Les études surveillées organisées par la commune ont été reconduites : 2 groupes les mardis (16 élèves) et jeudis (21 élèves) d'une durée de 1h encadrée par des enseignants de l'école. Tous les élèves de toutes les classes peuvent y participer.

Cependant, les enseignants tiennent à préciser aux parents que l'aide aux devoirs n'est pas une aide personnalisée et que l'intégralité des devoirs n'est pas forcément traitée, il est donc conseillé de contrôler la lecture ou les leçons.

-Scolarisation des enfants porteurs de handicap AVS :

Dès la pré-rentree, 2 AVS, Mmes Baulmin et Mora ont été affectées sur l'école. Elles sont présentes 10h et s'occupent de deux enfants (en classe CM2).

3. Autour de l'école, amélioration du cadre de vie, sécurité

-Sécurité :

<i>Dates/heure es/durée</i>	<i>Exercice/Alarme</i>	<i>observations</i>
14/09 à 9h45 Durée : 3 min	Alerte incendie. Alarme incendie déclenchée par la Directrice Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés	Rassemblement : en rang par classe sur le plateau sportif et appel. Suite au déménagement de la 12eme classe, un autre plan d'évacuation est d'ores et déjà repensé.
18/10 à 9h30 Durée : 10 min	Exercice « attentat intrusion » Alarme en continu (corne de brume pneumatique) Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés	Mise à l'abri en silence: se confiner, s'enfermer, s'allonger et se cacher L'école n'est pas dotée d'une sortie à l'arrière du bâtiment qui permettrait une évacuation « discrète » des classes. Une issue supplémentaire côté nord a été suggérée à la municipalité.
15/11 à 10h45 Durée : 10min	Exercice interacadémique «accident de transport de matières dangereuses » Déclenchement de l'alarme (fichiers sonores officiels PPMS) suite à l'appel de la mairie. Enseignants et élèves seront prévenus et préparés (dossier pédagogiques et vidéos)	Réunion préalable en mairie avec les élus et les différents responsables des structures qui participeront à l'exercice (écoles, pôle enfance) Mise à l'abri : se confiner dans les zones de confinement préalablement définies. Chaque enseignant responsable fera l'appel et transmettra à la directrice qui fera remonter l'effectif total en mairie.

-Avancement du projet « équipement numérique des classes » :

L'année dernière, trois classes (Classes de Mmes Pecolo, Muller et M.Viand) ont été équipées de vidéo projecteurs interactifs, ainsi que de tableaux adaptés. Il était prévu que les autres classes soient équipées ultérieurement, à raison de 3 par année. Mme Magnen assure que le projet d'équipement de nouvelles classes est bien prévu et se fera comme convenu durant l'année scolaire 2018-2019.

Les tablettes numériques ont été mises en service dans la classe de Mme Stéphano. En ce qui concerne le logiciel de gestion du parc de tablette, M Viand est en contact avec la société EPC à Grésy sur Aix. La formule proposée est un abonnement par mois et par tablette. Le coût étant trop élevé, M. Viand cherche une autre solution.

- Transfert de la 12^{ème} classe :

A la rentrée des vacances de Toussaint, les 27 élèves de CE1 et leurs 2 enseignantes, Mmes Cansado et Stephano, ont pu s'installer dans une nouvelle classe, un algéco, juxtaposant le préau. A cette occasion, le 5 novembre les élèves et leurs parents ont été accueillis avec « café et viennoiseries » par M. le Maire, Mme Magnen, adjointe à la vie scolaire et à la culture, Mme Blanc, conseillère municipale en charge de la vie scolaire et de la communication, M. Verdier, DGS et Djamel Diche. Mme Viand remercie la municipalité pour ce moment convivial.

- Travaux et amélioration du cadre de vie :

Durant l'été, des travaux ont été réalisés dans la cour : réfection des pieds des arbres, comblement des dépressions qui formaient des flaques d'eaux, révision de tous les fils de fer soutenant les grillages tout autour de la cour.

Plus récemment, la taille des cyprès pour donner de la lumière naturelle dans l'algéco.

Demandes récentes concernant l'algéco : rampe en bois pour charriot projecteur, double des clés, porte-manteaux.

Déblocage des plots se situant devant l'école pour permettre l'accès aux véhicules de secours.

4. Questions des parents :

-Avec l'arrêt des TAP, de nombreuses écoles ont à nouveau recruté des intervenant EPS. La municipalité va-t-elle, à nouveau comme cela a été fait par le passé, affecter auprès des enseignants un intervenant sportif ?

Mme Magnen répond qu'elle fera remonter la demande auprès des élus.

-Durant la pose méridienne, et par temps de grand froid, est-il prévu un replis à l'intérieur pour les élèves ?

Mme Magnen répond que ce point est en train d'être étudié.

-Comment se fait-il que les élèves ne puissent plus se savonner à la fin de la séance de natation ?

Réponse d'Aqualac : La commission d'hygiène a imposé le savonnage avant la séance et le simple rinçage après. L'eau étant traitée, elle est désinfectante et désinfectée, un savonnage pourrait entraîner une irritation de la peau.

Remerciements à :

-La commune de Grésy sur Aix pour son importante aide financière tant pour la mise à disposition des enseignants de Pauline Bertail, DUMISTE, intervenante musique, les fournitures scolaires (40€/élève), les projets lourds (17€/ élève) la prise en charge des transports et l'équipement numérique des classes.

-L'APE pour son engagement dans toutes les manifestations organisées pour aider financièrement nos projets. Pour l'année 2018/2019 l'APE a effectué le versement de 24€/enfant.

*Christine Magnen,
Adjointe vie scolaire et culture*

*Viand Sylvie,
Directrice*

Le deuxième Conseil d'école se tiendra **le jeudi 21 mars à 18h00.**

NB : Ce compte-rendu est disponible sur le site de la commune de Grésy/Aix : <http://www.gresy-sur-aix.fr/ecole-elementaire.html>